

*L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche*



Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien n°326 du dimanche 12 mars 2017 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Quotidien numérique

Découvrez vos offres d'emploi à partir de la page 16.

Conférence de presse de la police nationale: Un cambrioleur dans les nasses de la police

Page 4



**Art et culture
Le festival Kino pour briser les barrières**

Page 2



Compte rendu conseil des ministres du 09 mars 2017

Page 7



**Vous voulez communiquer sur votre organisation, vos valeurs, votre vision...
Ce support, c'est ce qu'il vous faut...**

Avec Sciences-Campus Info, l'impact est plus que certain



Art et culture

Le festival Kino pour briser les barrières

Région des Hauts Bassins



« Le Burkina Faso doit adopter une politique de valorisation de ses artistes ». Fasky.

Le Centre culturel ANIKE de Bobo-Dioulasso a accueilli le jeudi 23 février l'édition 2017 du festival Kino. Venus de toute la sous-région et d'Europe, les festivaliers vont durant une semaine travailler à magnifier le cinéma sous toutes ses formes.

Partager-partager. C'est l'esprit qui anime ce festival. Créé en 1999 au Canada, le concept Kino devait permettre de créer au moins chaque mois une œuvre cinématographique en court

métrage. L'idée ayant réussi en Europe par la suite, les acteurs du cinéma burkinabé ont voulu en faire de même. C'est ainsi que le festival Kino a vu le jour au Burkina Faso, permettant ainsi aux amateurs de cinéma de s'y intéresser encore plus. Il s'agit d'un partage d'expérience et de connaissances, aussi théorique que technique pour accompagner qui veut dans la production d'un court métrage. Toutes les productions de Kino se font en 48 ou 72 heures et ce, gratuitement. Les professionnels présents

appuient les amateurs dans leur réflexion de réalisation d'un court métrage et leur apportent leurs connaissances pour concrétiser l'idée. C'est le cas de Siaka Zerbo dit Fasky, qui a découvert Kino en 2012 et qui aujourd'hui est spécialisé dans la réalisation des films documentaires. Il déplore cependant le manque de promotion des artistes au Burkina Faso, notamment ceux du domaine cinématographique. Badou Bello, artiste slameur conteur, dit apprécier le travail qui est

La suite à la page 3.



ACTU RÉGION

La suite de la page 2.



Les habitants du secteur 22 de Bobo-Dioulasso sortis nombreux pour la projection des films.

fait pour soutenir les amateurs du domaine. « C'est une occasion qu'on nous donne de réaliser nos rêves », ajoute-il. Le festival Kino offre la possibilité à toute personne qui s'intéresse au cinéma, en tant que réalisateur ou acteur, de faire valoir son savoir faire.

Pour Joseph Tapsoba, président de Kino Ouagadougou, « C'est un principe dans lequel on se retrouve, on crée des films, une sorte d'école de la rue où les amateurs et les professionnels se retrouvent et travaillent ensemble ». Les films sont réalisés en 48 heures

ou 72 heures et abordent de nombreux thèmes, tout en respectant ce qu'il y a comme interdit dans le pays.

Nicole A.B. OUEDRAOGO

Appellez le +226 76 60 97 21 / 72 08 05 05
Contactez nous par redaction@sc-mail.info

Faites vos annonces ici
Impactez comme jamais avant...
Espace spécialement réservé pour vous.



Conférence de presse de la police nationale: Un cambrioleur dans les nasses de la police

Région du Sud-Ouest



Le présumé voleur nommé P.C posant avec le matériel volé.

Préserver à la presse le présumé cambrioleur de la dizaine de vols commis à Dano, permettre aux victimes de rentrer en possession de leurs biens et surtout de rendre compte aux populations, ce sont là les objectifs qu'à voulu la police Nationale à travers cette conférence de presse du 28 Février à Dano. Cette conférence s'est tenue dans les locaux du commissariat central de Police de Dano

« Le Lundi 13 Février 2017, le

commissariat central de police de Dano recevait la plainte d'une dame. Cette dernière avait déclarée avoir été victime de vol de son poste téléviseur et son décodeur Canal Sat. par un individu qui s'était présenté à leur fille de ménage comme venant de sa part pour chercher les appareils pour réparation ». C'est la déclaration préliminaire du commissaire de Police Maurice Taogo du commissariat central de Police de Dano. Cette affaire et une dizaine d'autres affaires similaires ont mis en branle les hommes du commissaire Boureima

Savadogo, le Directeur Provincial de la Police Nationale du Ioba.

La collaboration de la population a permis la mise aux arrêts du présumé voleur, un certain P.C. Le Commissaire Taogo sur son mode opératoire : « Il consiste à ouvrir les portes de ses victimes avec un trousseau de quatre clés en jouant sur la bille à l'intérieur du canon de la serrure et il entre sans forcer les portes de ses victimes ». L'enquête menée dans les villes de Dano, Diébougou et à Bobo-Dioulasso a permis de récupérer du matériel essentiellement constitué

La suite à la page 5



ACTU RÉGION

La suite de la page 4

d'électroménagers, de la drogue, et des munitions de calibre 12. Certaines victimes présentes ont pu entrer en possession de leurs biens. Ces derniers saluent les efforts déployés par la police de Dano malgré les moyens limités mis à leur disposition. O.P. une victime a reconnu plusieurs de ses effets notamment une armoire, une télé, sa plaque solaire, ses ustensiles de cuisine et son matelas. Il dit n'avoir pas de mot pour remercier la police de Dano.

Cette conférence de presse a donné l'occasion à la police d'inviter les parents d'enfants à donner des consignes fermes en cas d'absence et surtout à n'acheter des objets de second main auprès de personnes non habilités à le faire.



Une vue du matériel récupéré.



Le commissaire Maurice Taoga entouré de ses collaborateurs lors de la conférence de presse.

Elle salue la collaboration de la population et l'invite à dénoncer toutes personnes suspectes à travers les numéros verts le 1010 le 16 ou le

17. En attendant PC qui a eu déjà a séjourné par deux fois à la maison d'arrêt va être présenter auprès du procureur près du tribunal de

Grande instance de Diébougou.

Ouabouè BAKOUAN pour SCI



ACTU RÉGION

Elaboration d'une charte foncière à l'Est: la contribution des élus locaux comme solution aux conflits fonciers

Région de l'Est



Les membres du conseil régional.

Le conseil régional de l'Est a organisé ce 23 février 2017 à Fada N'Gourma, un atelier pour l'élaboration d'une charte foncière locale. Cet atelier a réuni les maires des 27 communes de la région et les responsables de l'administration publique. Pendant deux jours, les participants ont eu droit à deux communications l'une sur l'encrage institutionnel et territorial des projets et programmes dans la région et l'autre sur le processus d'élaboration d'une charte foncière au Burkina Faso.

De 2005 à 2011, 3871 conflits fonciers ont été enregistrés au Burkina Faso avec 55 pertes en vies humaines. Pour éviter que de tels événements ne se reproduisent dans notre pays et surtout dans la région de l'Est, le conseil régional prend le taureau par les cornes. Il a réunis les maires des 27 communes de la région et l'administration à Fada N'Gourma, pour le lancement des travaux de l'élaboration d'une charte foncière locale. Pour le président du conseil régional Paripougouni LOMPO, cette charte permettra d'atténuer et de réduire les conflits

fonciers. « Il y a des lois pour régler les conflits fonciers mais ils existent toujours. Il est donc nécessaire de s'asseoir pour réfléchir voir par rapport à la résolution de ces conflits qu'est ce qui siée et ont sait dit qu'il faut impliquer tous les acteurs pour parvenir à la résolution des conflits fonciers » a dit le président du conseil régional de l'Est Paripougouni LOMPO.

L'élaboration de cette charte répond aux principes de la loi sur le foncierrural adit Aboubacar MAÏGA du réseau de communication sur le pastoralisme à L'Est(RECOPA). Il ajoute qu'il est temps que les maires travaillent à prévenir les conflits fonciers entre agriculteurs et éleveurs. L'élaboration de cette charte foncière va sans nul doute permettre aux bénéficiaires que sont les élus locaux de faire face aux différents conflits qui naitront dans leurs localités respectives surtout, eux qui sont plus proches des paysans et des éleveurs.

La mise en œuvre de cette charte à l'Est permettra à terme, une meilleure coexistence pacifique entre agriculteurs et éleveurs pour un développement durable.

Diallo Issaka Souleymane pour SCI



OBTENEZ VOTRE MASTER A ISC BOBO DANS LES MEILLEURES CONDITIONS



ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

Compte rendu conseil des ministres du 09 mars 2017

Région du Centre



MINISTRE DE LA
COMMUNICATION
BURKINA FASO
ET DES RELATIONS
AVEC LE PARLEMENT
Unité - Progrès - Justice

CABINET

COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES

(MC-RP N° 09 - 2017)

Rémis Fulgance DANDJINO

Ouagadougou, le 09 mars 2017

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou, le jeudi 09 mars 2017, en séance ordinaire, de 09 H 30 mn à 15 H 30 mn, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, entendu une communication orale, procédé à des nominations, et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

Le Conseil a adopté deux (02) décrets. Le premier porte création, attributions, organisation et fonctionnement du Haut-représentant du Président du Faso. Le Haut-représentant du Président du Faso est une personnalité dotée d'une expérience politique, administrative et socio-économique, chargée de l'exécution des missions de représentation du Président du Faso, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire national et de toutes autres missions à lui confiées par le Président du Faso. Le second décret est relatif à la création, aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement du Haut conseil du dialogue social (HCDS). Le HCDS, composé de représentants des employeurs, des travailleurs et du gouvernement, vise à promouvoir le dialogue social et à contribuer à la recherche de solutions appropriées aux conflits sociaux à caractère national relevant du monde du travail. L'adoption de ce décret permet de disposer d'un organe national tripartite de dialogue social, de répondre à la demande réitérée des organisations syndicales et de se conformer aux bonnes pratiques en vigueur dans l'espace UEMOA.

I.2. AU TITRE DU PREMIER MINISTRE

Le Conseil a adopté un rapport concernant deux décrets portant respectivement attributions des

La suite à la page 8.



ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 7.

membres du Gouvernement et intérim des ministres. L'adoption de ces décrets permet de définir le rôle et la place des ministres, des ministres délégués et des secrétaires d'Etat dans le dispositif gouvernemental et d'assurer la permanence et la continuité de l'action gouvernementale.

I.3. AU TITRE DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

Le Conseil a examiné un projet de loi et adopté un rapport. Le projet de loi porte autorisation de ratification de l'accord entre le gouvernement du Burkina Faso et le gouvernement du Canada pour la promotion et la protection des investissements (APPI). L'APPI vise à accroître la confiance entre les investisseurs canadiens et burkinabè, en créant un climat plus stable et plus prévisible pour l'investissement. Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi à l'Assemblée nationale. Le rapport est relatif à la désignation d'un ministre en charge du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO). Le PGO est un partenariat consacré à la bonne gouvernance à travers le respect de principes et valeurs, tels que la primauté du droit, la justice, l'équité et la lutte contre la corruption en faisant levier sur le numérique et les nouvelles technologies. Le Conseil a marqué son accord pour la désignation du ministre en charge de la Réforme de l'administration. Cette désignation permet au

Burkina Faso de se conformer aux principes du Partenariat pour un gouvernement ouvert.

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets. Le premier décret porte organisation et fonctionnement de la Commission nationale des droits humains (CNDH). L'adoption de ce décret vise à doter la CNDH de textes réglementaires lui permettant d'accomplir efficacement ses missions. Le second décret porte nomination de Chef de greffe et de Greffier en chef de la Cour d'appel de Fada N'Gourma. L'adoption dudit décret vise à rendre effectif le fonctionnement de la Cour d'appel de Fada N'Gourma.

I.5. AU TITRE DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté deux (02) rapports. Le premier porte sur le Rapport statistique national 2015 et le programme statistique national 2017 du Système statistique national (SSN). Le Rapport statistique national 2015 et le programme national statistique 2017 permettent d'apprécier les plans d'actions annuels issus du Schéma directeur de la statistique (SDS). Le Conseil a instruit le ministre en charge du dossier de prendre les dispositions idoines pour permettre au Conseil national de la statistique de réussir les politiques nationales en matière de productions statistiques.

Le deuxième rapport est relatif à un décret portant modification du décret n°2014-427/PRES/PM/MEF/MFPTSS du 19 mai 2014 portant régime indemnitaire applicable aux agents publics de l'Etat et de son modificatif, le décret n°2015-1639/PRES-TRANS/PM/MEF/MFPTSS du 28 décembre 2015. L'adoption de ce décret permet un meilleur encadrement et une meilleure gestion des rétributions spécifiques liées au relèvement, à l'harmonisation et à l'extension de l'indemnité Code vestimentaire.

I.6. AU TITRE DU MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Le Conseil a adopté un rapport relatif à un Projet de guide méthodologique d'élaboration du Tableau prévisionnel des emplois et des effectifs (TPEE) des ministères et institutions. L'adoption de ce décret vise à assurer une gestion efficiente des ressources humaines de la fonction publique par la maîtrise des emplois, des effectifs et de la masse salariale.

I.7. AU TITRE DU MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a adopté deux (02) décrets. Le premier décret porte approbation des statuts de l'Université Ouaga II. L'adoption de ce décret vise à conformer les statuts de l'Université Ouaga II aux dispositions du décret N°2014-612/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des Etablissements publics de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT).

La suite à la page 9.



ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 8.

Le second porte approbation des statuts particuliers du Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST). L'adoption de ce décret permet de conformer les statuts du CNRST aux dispositions du décret N° 2014-612/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des Etablissements publics de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT).

I.8. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION

Le Conseil a adopté un rapport relatif à l'organisation d'un Concours artistique dans les établissements d'enseignement post-primaire et secondaire. Ce concours artistique qui est à sa première édition a pour thème « respect de soi, respect de l'autre ». Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de prendre les mesures nécessaires au succès de cette activité culturelle et artistique qui contribue à stimuler et à développer la créativité, la solidarité et le vivre ensemble dans l'espace éducatif, ainsi que les valeurs de notre identité culturelle.

I.9. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE

Le Conseil a examiné un projet de loi portant réglementation générale du secteur de l'énergie. Le cadre juridique actuel régi notamment par la loi n° O53-2012/AN du 17 décembre 2012 portant réglementation générale du sous-secteur de l'électricité au Burkina Faso, comporte des insuffisances préjudiciables au développement du secteur. La nouvelle réglementation vise à doter le secteur de l'énergie d'un cadre

institutionnel et législatif adéquat. Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi à l'Assemblée nationale.

I.10. AU TITRE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ URBAINE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le Conseil a adopté un décret portant caractéristique et contenu des permis de conduire et des certificats de mise en circulation au Burkina Faso. L'adoption de ce décret participe du renforcement de la sécurité et de la lutte contre l'insécurité sous toutes ses formes par la modernisation et la sécurisation des processus de production et de délivrance des permis de conduire et des certificats de mise en circulation dans le secteur des transports au Burkina Faso.

I.11. AU TITRE DU MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a adopté un rapport portant institution du Prix Burkinabè de la Qualité (PBQ). Le Prix burkinabè de la qualité initié depuis 2014, vise à promouvoir et à reconnaître les mérites des entreprises privées et publiques performantes du Burkina Faso en matière de qualité. L'adoption de ce décret vise à instituer officiellement l'organisation d'un tel prix au Burkina Faso en vue d'une conformité de la législation au niveau national à celles des espaces UEMOA et CEDEAO.

I.12. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE

L'ÉCONOMIE VERTE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Conseil a adopté deux (02) rapports. Le premier rapport est relatif à deux décrets. Le premier décret concerne les listes A et B de protection des espèces fauniques au Burkina Faso. Les espèces d'animaux de la liste A bénéficient d'une protection intégrale et celles de la liste B, d'une protection partielle pouvant faire l'objet de chasse et de capture. Le second décret porte conditions de détention, de cession, de circulation, d'importation, d'exportation et de réexportation d'animaux sauvages vivants et des produits de chasse. L'adoption de ces décrets vise à renforcer le cadre juridique de protection des ressources forestières, fauniques et halieutiques et à mieux faire face aux nouveaux défis en la matière. Le second rapport concerne un décret portant approbation des statuts de l'Office national des aires protégées (OFINAP). L'OFINAP est chargé d'assurer la gestion durable et participative des aires protégées et de mettre en œuvre les orientations de la politique forestière au Burkina Faso. L'adoption de ce décret vise à conformer les statuts de l'Office national des aires protégées aux dispositions du décret n°2014-613/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014, portant statut général des Etablissements publics de l'Etat à caractère administratif (EPA).

II. COMMUNICATION ORALE

II.1. Le ministre des Mines et des carrières a fait au Conseil une communication relative

La suite à la page 10



ACTIVITE DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 9.

au lancement des travaux de construction de la mine de Boungou de la Société SEMAFO-BOUNGOU SA, le 31 mars 2017, dans la Commune rurale de Partiaga, Province de la Tapoa, Région de l'Est, sous le très haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président du Faso. Il a par ailleurs informé le Conseil du lancement officiel des activités de production de l'usine de traitement de Bouly de Bissa Gold SA, sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Premier ministre, Paul Kaba THIEBA, dans la Commune rurale de Sabcé, Province du Bam, Région du Centre-Nord, le 16 mars 2017.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

- Monsieur Chériff Moumina SY, Journaliste, est nommé Haut-représentant du Président du Faso.

B. AU TITRE DU PREMIER MINISTRE

- Monsieur Alain SIRI, Economiste, est nommé Secrétaire permanent du Plan national de développement économique et social (PNDES) ;
- Madame Aïssata DIALLO/DIALLO, Mle 56 693 J, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 9ème échelon, est nommée Chef de département de la gouvernance économique et financière.

C. AU TITRE DU MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

- Monsieur W. Emmanuel

Bruce SAWADOGO, Mle 200 366 C, Administrateur civil, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur de cabinet ;
- Monsieur Pierre BICABA, Mle 28 409 W, Administrateur civil, 1ère classe, 10ème échelon, est nommé Secrétaire général.

D. AU TITRE DU MINISTRE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

- Monsieur Célestin FORGO, Mle 28 090 K, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 1ère classe, 11ème échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Géoffroy YOGO, Mle 98 062 K, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Directeur général de la Garde de sécurité pénitentiaire ;
- Monsieur Souleymane OUATTARA, Mle 58 547 A, est nommé Chef de greffe de la Cour d'appel de Fada N'Gourma ;
- Monsieur Adama TRAORE, Mle 105 413, est nommé Greffier en chef à la Cour d'appel de Fada N'Gourma.

E. AU TITRE DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

- Monsieur Hyacinthe TAMALGO, Mle 59 896 G, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur général adjoint de l'Economie et de la planification ;
- Monsieur Kanfido ONADJA, Mle 37 241 W, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé suppléant du Directeur général du contrôle des marchés publics et des engagements financiers ;
- Monsieur Mahamadou BOKOUM,

Mle 58 429 K, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur du suivi et de l'évaluation des politiques économiques et sociales ;
- Monsieur Bamorifin DJANE, Mle 111 329 U, Conseiller des Affaires économiques, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur de la prospective et de la planification stratégique et sectorielle ;
- Monsieur Tony Delwindé KUELA, Mle 53 579 D, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur de la Programmation et de l'évaluation des investissements publics ;
- Monsieur Jean Gabriel TOUGMA, Mle 37 37 056 F, Ingénieur statisticien, est nommé Directeur de la prévision et de l'analyse macroéconomique ;
- Monsieur Yaya ZONGO, Mle 119 305 P, Inspecteur du trésor, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Fondé de pouvoirs du Trésorier régional du Centre-nord ;
- Monsieur Arouna OUATTARA, Mle 111 334 X, Conseiller des Affaires économiques, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Economie et de la planification de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur Idrissa FOFANA, Mle 91 987 T, Economiste, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Economie et de la planification des Cascades ;
- Madame Angéline GARANE/SIA, Mle 119 311 H, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 4ème échelon, est nommée Directrice régionale de l'Economie et de la planification du Centre ;
- Monsieur Mahamadou KABORE, Mle 212 277 P, Conseiller en

La suite à la page 11.



ACTIVITE DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 10.

aménagement du territoire et en développement local, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Economie et de la planification du Centre-Est;

- Monsieur Ousmane BELEM, Mle 91 964 K, Conseiller en Economie et développement, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Economie et de la planification du Centre-Nord ;

- Monsieur Emmanuel SAVADOGO, Mle 111 336 S, Conseiller des Affaires économiques, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Economie et de la planification du Centre-Ouest ;

- Monsieur Paingwindé Paul BALMA, Mle 91 962 B, Conseiller des Affaires économiques, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Economie et de la planification du Centre-Sud ;

- Monsieur Dère HIEN, Mle 212 352 G, Conseiller en Economie et développement, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Economie et de la planification de l'Est ;

- Madame Fatoumata SANOGO/DIPAMA, Mle 111 328 T, Conseiller des Affaires économiques, 1ère classe, 4ème échelon, est nommée Directrice régionale de l'Economie et de la planification des Hauts-bassins ;

- Monsieur Sanouso SAVADOGO, Mle 97 163 N, Conseiller en économie et développement, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur régional de l'économie et de la planification du Nord ;

- Monsieur Ousmane BAWAR, Mle 91 963 Z, Conseiller en économie et développement,

1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur régional de l'économie et de la planification du Plateau-central ;

- Monsieur Yaya TRAORE, Mle 200 552 M, Conseiller des affaires économiques, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur régional de l'économie et de la planification du Sahel;

- Monsieur Issiaka KABORE, Mle 111 128 A, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur régional de l'économie et de la planification du Sud-ouest.

F. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

- Monsieur Bouma Serge Théophile de la Paix BATIEBO, Mle 225 047 A, Inspecteur des impôts, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Chef du département Financier et comptable du Secrétariat technique de l'Assurance maladie universelle (ST-AMU);

- Monsieur Toussaint SEBGO, Mle 59 688 R, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Chef du département du Développement organisationnel et de la formation au ST-AMU ;

- Monsieur Mahamadi Alexis KINDO, Mle 18 280 C, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1ère classe, 11ème échelon, est nommé Chef du département de la promotion d'expertise publique et de la coopération du Secrétariat permanent des écoles et centres de formation professionnels de l'Etat ;

- Monsieur Sylvain COULIBALY,

Mle 41 128 B, Professeur des lycées et collèges, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Chef du département de l'Analyse prospective et de la réglementation du Secrétariat permanent des écoles et centres de formation professionnels de l'Etat ;

- Monsieur Adama Victor KABRE, Mle 15 868 J, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM).

G. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

- Monsieur Ousmane SIDIBE, Mle 208 081 P, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 4ème échelon est nommé Directeur de l'administration des finances ;

- Monsieur Célestin YAMEOGO, Mle 26 459 C, Inspecteur de l'Enseignement du premier degré, 1ère classe, 9ème échelon est nommé Directeur général de l'Ecole nationale des enseignants du primaire de Tenkodogo ;

- Monsieur Bilfifou KABORE, Mle 34 090 D, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur de l'administration des finances de l'ENEP de Tenkodogo ;

- Monsieur Dieudonné OUEDRAOGO, Mle 26 487 V, Inspecteur de l'Enseignement du premier degré, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur des Etudes et stages de l'ENEP de Tenkodogo.

H. AU TITRE DU MINISTERE

La suite à la page 12.



ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 11.

DES INFRASTRUCTURES

- Monsieur Evariste Bonaventure DIASSO, Mle 53 563 W, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur de l'Administration des finances ;
- Monsieur Marcel DAKISSAGA, Mle 238 013 D, Conseiller en Gestion des ressources humaines, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur des ressources humaines ;
- Monsieur Abdoulaye OUEDRAOGO, Mle 226 260 E, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur du Développement institutionnel et de l'innovation ;
- Monsieur Daouda ZONGO, Mle 23 18 934 J, Gestionnaire financier et comptable, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur général du Laboratoire national du bâtiment et des travaux publics (LNBTP) ;
- Monsieur Parimyé Paul YAOGO, Ingénieur en Génie civil, 1ère classe, 14ème échelon, est nommé Directeur général de l'Ecole de formation professionnelle en travaux publics (EFP-TP) ;
- Monsieur Windnonga Désiré Fidèle YAMEOGO, Administrateur des services financiers, est nommé Directeur administratif et financier de l'Ecole de formation professionnelle en travaux publics (EFP-TP).

I. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Madame Ruth YAMEOGO/ SAWADOGO, Mle 24 145 U, Administrateur civil, 1ère classe, 14ème échelon, est nommé Conseiller technique en remplacement de Madame Joséphine OUEDRAOGO/ BARRO.

J. AU TITRE DU MINISTERE

DES SPORTS ET DES LOISIRS

- Monsieur Abdallah GOLO, Mle 117 249 A, Professeur d'éducation physique et sportive, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur des sports de haut niveau ;
- Monsieur Benoit Antoine TAPSOBA, Mle 54 665 B, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances du Palais des sports Ouaga 2000.

K. AU TITRE DU SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT ET DU CONSEIL DES MINISTRES

- Monsieur Abraham TOE, Mle 28 526 N, Administrateur civil, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Secrétaire général adjoint du gouvernement et du Conseil des ministres ;
- Monsieur Kisito Valentin OUEDRAOGO, Mle 28 400 X, Administrateur civil, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Chargé de missions, cumulativement Chef de Cabinet ;
- Monsieur Paul Dieudonné COMPAORE, Mle 24 149 T, Inspecteur du travail et des lois sociales, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Chef du département du Journal officiel et des publications ;
- Monsieur Adama BOUNTOULOU, Mle 220 670 G, Administrateur civil, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Chef du département de la législation et de la réglementation ;
- Madame Sandrine GNOULLA, Mle 238 595 A, Conseiller des affaires économiques, 1ère classe, 2ème échelon, est nommée Chargé de missions, cumulativement Personne

responsable des marchés ;
- Monsieur Bahitere Benoit KAMBOU, Mle 212 182 D, Administrateur civil, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Madame Anmurèbié Françoise Romaine ZANRE/SOME, Mle 59 767N, Administrateur civil, 1ère classe, 7ème échelon, est nommée Chargé de missions.

III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

A. MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté quatre (04) décrets.
Le premier porte nomination de Monsieur François SAWADOGO, Mle 40 930 D, Enseignant-chercheur, Administrateur au titre du ministère de l'Education nationale et de l'alphabétisation au Conseil d'administration de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), pour un premier mandat de trois (03) ans.
Le deuxième porte renouvellement du mandat de Monsieur Joseph ZERBO, Mle 111 323 X, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat au Conseil d'administration de la Loterie nationale du Burkina (LONAB) pour un dernier mandat de trois (03) ans.
Le troisième décret nomme Monsieur Bléyo David BAKO, Mle 52 043 G, Elève Inspecteur divisionnaire des douanes, Administrateur représentant les élèves au Conseil d'administration de l'Ecole nationale des douanes (END) au titre de

La suite à la page 13.



ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 12.

l'année scolaire 2016-2017. Le quatrième décret porte nomination de Monsieur Issa Joseph PARE, Mle 97 444 G, Conseiller des affaires étrangères, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des burkinabè de l'extérieur au Conseil d'administration de l'Ecole nationale des régies financières (ENAREF) pour un premier mandat de trois (03) ans.

B. MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE

Le Conseil a adopté un décret portant nomination d'administrateurs au Conseil d'administration de l'Office national de la sécurité routière (ONASER) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Administrateurs représentant l'Etat au titre du ministère de la sécurité

- Monsieur Marcel PARE, Mle 12 604 Y, Commissaire divisionnaire de police.

Au titre du ministère de l'économie, des finances et du développement

- Monsieur Patindé Wendinda Jean-Yves BELEM, Mle 58 450 U, Inspecteur du trésor.

Administrateurs représentant l'association professionnelle des sociétés d'assurance du Burkina

- Monsieur Thomas ZONGO, Directeur général des assurances.

C. MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a adopté deux (02) décrets. Le premier porte nomination de

Monsieur Aboubakar HEMA, Mle 39 661 A, Inspecteur des impôts, Administrateur représentant la

Mairie de Banfora au Conseil d'administration de la Minoterie

du Faso (MINOFA) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le second décret porte renouvellement du mandat de Madame Eliane Talato DJIGUEMDE/OUEDRAOGO, Mle 47 698 P, Inspecteur des impôts, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement au Conseil d'administration de l'Agence burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité (ABNORM) pour un dernier mandat de trois (03) ans.

Le même décret nomme Monsieur Wendkèta Azize Abdou OUEDRAOGO, Mle 0000 183 T, Technicien supérieur en

génie sanitaire/environnement, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de la

Santé au Conseil d'administration de l'Agence burkinabè de normalisation, de la métrologie et de la qualité (ABNORM) pour un

premier mandat de trois (03) ans.

D. MINISTERE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE LA FAMILLE

Le Conseil a adopté quatre (04) décrets. Le premier décret porte nomination

d'administrateurs au Conseil d'administration de l'Institut d'éducation et de formation professionnelle (INEFPRO) pour un

premier mandat de trois (03) ans. Administrateurs représentant l'Etat

Au titre du ministère de la Femme, de la solidarité nationale et de la famille :

- Monsieur Zougbila Yves KABORE, Mle 25 451 M, Inspecteur d'éducation spécialisée ;

- Madame Rosalie Sylla YAO/TRAORE, Mle 27 829 D, Conseiller en économie sociale et familiale.

Au titre du ministère de la Santé :

- Madame Wendin-manegdé Félicité NANA, Mle 215 993 B, Médecin de santé publique.

Au titre du ministère de l'Education nationale et de l'alphabétisation :

- Monsieur Hassimi DJENI, Mle 48 915 E, Inspecteur de l'enseignement du premier degré.

Au titre du ministère de la Justice des droits humains et de la promotion civique :

- Monsieur Amadé BADINI, Mle 130 244 D, Magistrat.

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

- Monsieur Joël Sidbéwindé OUEDRAOGO, Mle 111 143 B, Administrateur des services financiers.

Au titre du ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle :

- Monsieur Moumouni LINGANI, Mle 43 898 L, Inspecteur de l'enseignement secondaire.

Administrateur représentant les travailleurs

- Madame Aïssata TOURE, Mle 034 107 A, Psychologue. Administrateur représentant les parents d'enfants et jeunes

- Madame Hazoun DOFINI/LOLO, Institutrice certifiée. Le deuxième décret nomme

Monsieur Zougbila Yves KABORE, Mle 25 451 M, Inspecteur d'éducation spécialisée, Président

du Conseil d'administration de l'Institut d'éducation et de formation professionnelle (INEFPRO) pour un premier

mandat de trois (03) ans. Le troisième nomme les personnes ci-après Administrateur au Conseil

d'administration de la Maison de l'enfance André DUPONT de Orodara (MEADO) pour un

premier mandat de trois (03) ans:

La suite à la page 14.



ACTIVITÉ DU GOUVERNEMENT

La suite de la page 13.

Administrateurs représentant l'Etat
Au titre du ministère de la Femme, de la solidarité nationale et de la famille :

- Monsieur Koudbi Jérôme YAMEOGO, Mle 26 964 L, Administrateur des affaires sociales;
- Monsieur Sié Pascal PODA, Mle 55 810 N, Inspecteur de l'éducation spécialisée.

Au titre du ministère de la Santé :
- Monsieur Yinfansa Gustave DABIRE, Mle 102 485 D, Administrateur des hôpitaux et des services de santé.

Administrateur représentant les travailleurs
- Monsieur Ida Zéphérin TOE, Mle 239 462 X, Attaché d'éducation spécialisée.

Administrateur représentant les parents des jeunes
- Monsieur Lokré Célestin SAMANDOU LOUGOU,

Comptable à la retraite.
Le quatrième décret nomme Koudbi Jérôme YAMEOGO, Mle 26 964 L, Administrateur des affaires sociales, Président du Conseil d'administration de la Maison de l'enfance André DUPONT de Orodara (MEADO) pour un premier mandat de trois (03) ans.

E. MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Le Conseil a adopté deux (02) décrets. Le premier nomme Monsieur Kiswensida Oswald Gaétan SEGUEDA, Mle 239 338 P, Assistant en sciences et techniques de l'information et de la communication, Administrateur représentant les Stagiaires au Conseil d'administration de l'Institut des sciences et

techniques de l'information et de la communication (ISTIC) pour un premier mandat de trois (03) ans. Le second décret nomme Monsieur Souba DIAO, Mle 260 377 W, Adjoint de secrétariat, Administrateur représentant le personnel au Conseil d'administration de l'Institut des sciences et techniques de l'information et de la communication (ISTIC) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du gouvernement,

Rémis Fulgance DANDJINOU
Officier de l'ordre national



Semaine des Energies et Energies Renouvelables d'Afrique
SALON INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DE OUAGADOUGOU

Thème:

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN AFRIQUE

05 au 07
Mai
2017
AU SIAO

- Débat-télévisé
- Exposition
- Conférences-débats
- Soirée de gala

Au programme

INNOVATIONS SIERO 2017 :

- LANCEMENT DE L'INITIATIVE * 10 000 EMPLOIS POUR LE CLIMAT*
- INSTAURATION DE PRIX SIERO POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Centre d'Examen Européen

organise 3 sessions de cours
d'anglais intensif en 2017



- Du 15 février au 15 mars
- Du 15 Juillet au 15 août
- Du 15 septembre au 15 octobre

Obtenir un niveau supérieur avec une attestation

Préparation aux : TOEIC - TOEFL

Nous vous offrons aussi la possibilité d'apprendre l'anglais en ligne et obtenir une attestation avec ED - ENGLISH DISCOVERIES qui est une solution complète d'apprentissage de l'anglais.

Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 18h à 20h

INSCRIPTIONS OUVERTES

A Ouaga, contact: 72 07 20 20

A Bobo, contact: 72 07 09 09

Email : contact@ebs-edu.fr

Site web : www.sciences-campus.org

40 000
F CFA

→ Ouagadougou au centre d'examen européen, situé à Ouaga 2000 sur l'avenue Sembene Ousmane à 500m de l'ambassade des Etats Unis;

→ Bobo à ISC-bobo, au centre-ville Avenue Guillaume, Immeuble Sanga Madi;



JOBS CAMPUS



Avis de recrutement

Poste: Chef(fe) de projet RRM (mécanismes de réponse rapide)

Description

Vous devrez mettre en œuvre et suivre un programme d'évaluation et de réponse rapide (M&E, NFI et wash) dans le Nord Ouest de la RCA

plus précisément, vous êtes :

Responsable de la conduite des évaluations multisectorielles sur le terrain.

Responsable de la mise en œuvre de plusieurs interventions d'urgence (distribution NFI / intervention wash)

Responsable de la gestion du cycle du projet (budget, logistique, résultats, etc.)

Responsable de la gestion des équipes et de leur développement

Responsable du suivi évaluation de son projet

Contexte de travail:

Equipe de 9 personnes à superviser.

2 autres PM sont déjà en poste sur ce programme (1 PM RRM Wash + 1 PM Evaluation Nutrition RRM)

Projet d'urgence exigeant une réactivité et flexibilité permanente.

Contexte sécuritaire instable – nécessité d'une bonne capacité d'analyse et d'adaptation

Qualités managériales avérées (préférence pour candidat avec expérience en équipe et en

tant que manager) – un grand plus si expérience RRM (même si autre pays, autre ONG)

Conditions de vie et de travail parfois difficiles (nuitées terrain – peu d'expatriés sur la base)

Bureau et maison séparés. La maison offre 3 chambres individuelles, une salle de bain pour 3 expatriés. LA maison est alimenté en électricité par un générateur et l'eau courante y sera disponible en mars 2017, avec pour l'instant un système d'alimentation par fut. Elle offre enfin une large cuisine, un espace pour du jardinage et sera équipé avec la télévision par câble et l'accès internet WIFI début 2017.

Bouar propose 2 bar/restaurants et accueille 8 autres ONGI. La situation sécuritaire reste volatile à Bouar et son environnement. Elle est pour l'instant calme et appréciée de façon régulière par le coordinateur terrain et l'équipe logistique de la base. Ainsi tout déplacement est validé par avance en suivant une analyse sécuritaire et des restrictions de mouvements peuvent être mise en place dans Sibut-même si la situation l'exige. Les déplacements en ville sont possibles à pied en journée, et en voiture la nuit. Il y a un couvre-feu à 22h.

Ville B o u a r

Expériences / Formation du candidat

Correspondrez-vous au profil que nous recherchons ?

Profil M&E avec expérience significative en intervention

d'urgence (évaluation, distribution et wash)

Type d'expérience demandée : RP M&E ou Distribution expérimenté chez ACF ou ONG similaire avec profil urgentiste/logistique/ M&E

expérience en distribution en contexte sécuritaire complexe

expérience terrain obligatoire dans un contexte sécuritaire complexe

bonne maîtrise des techniques d'évaluation des besoins humanitaires (coordination de collecte de données qualitatives et quantitatives)

Fonctions Coordination, Gestion de projet, Technicien spécialiste

Activités A u t r e

Pays Afrique, Centrafrique

Contrat C D D

Durée du contrat

10 mois

Salaire / Indemnité

voir site **ACF**

Documents à envoyer

CV (max 4 pages) et lettre de motivation

Postuler en ligne <http://recrutement.actioncontrelafaim.org/positions/view/2584/Chef-de-projet-RRM-mcanisme-de-rponse-rapide-Generaliste/>

Date de fin de validité 25/03/2017



JOBS CAMPUS



Avis de recrutement

Poste: **LOGISTIQUE**
SUPERVISEUR, DESK
DUBAI (M / F) YEMEN,
Syrie, Jordanie, Irak, Liban

Description

Médecins Sans Frontières (MSF) est une organisation internationale, indépendante, médicale humanitaire qui fournit une aide d'urgence aux personnes touchées par les conflits armés, les épidémies, les catastrophes naturelles et à l'exclusion des soins de santé. MSF offre une aide aux personnes en fonction des besoins, sans distinction de race, de religion, de sexe ou d'appartenance politique.

Nos actions sont guidées par l'éthique médicale et les principes de neutralité et d'impartialité.

Pour un nouveau poste, nous recrutons un:

LOGISTIC SUPERVISEUR, DESK DUBAI (M / F) YEMEN, Syrie, Jordanie, Irak, Liban

M i s s i o n

Le superviseur logistique assure les différentes procédures de la chaîne d'approvisionnement techniques sont respectées, respectées et suivies, sur la base de la définition du programme et la mise en place au sein du bureau. Le superviseur logistique est un membre du bureau et en tant que telle est hiérarchiquement sous la responsabilité du gestionnaire de programme et fonctionnellement

sous le Responsable Logistique opérationnelle.

Ma i n responsabilités

Participe i n le de finition o f la p r o g r a m o b j e c t i v e s , p r e n a n t i n à c s u r s i d e r u n e t i o n d u d e p a y e r u n e a m e n d e d e é s u l t a t p d e l u n :

o Participe à la définition des objectifs du programme en informant le Bureau des défis techniques et d'a p p r o v i s i o n n e m e n t

o Expresses clairement les défis techniques et d'a p p r o v i s i o n n e m e n t qui pourraient affecter les opérations

o Propose programmes non médicaux (eau, hygiène, assainissement, construction, abris, NFI)

Assure l' i XECUTION o f c h a m p a d a p t é p o l i X P F u n d p r o c e d u r e s :

o Superviser la compréhension et l'application de la politique et des procédures logistiques dans le domaine

O P r o c e s s u s e t é v a l u e l a p r o g r e s s i o n d e s a c t i v i t é s

o Ensures la collecte d'informations pertinentes sur le terrain pour conduire efficacement son activité

o Evaluate et analyse les programmes et les activités techniques et d'a p p r o v i s i o n n e m e n t d e s m i s s i o n s

A d v e s t e d e u n d p r o v i d e

s de u p p o r t à la zone v i u n e g e s t i o n o f l e l o g e s t i c é q u i p e s :

o Advises Chef de Mission

o Guides le coordonnateur logistique, soutient et lui supervise la gestion et la prise de décision de son activité

o Ensures le programme défini par le Coordinateur Logistique adhère aux objectifs opérationnels

ressources de soutien o Mobilizes et vérifie sont bien adaptés au contexte du pays

o Provides soutien aux missions en cas d'urgence, y compris des visites sur le terrain

conseils o Provides sur la production d'organigrammes

Pr o d u c e d e r e p o r t s e n s u r i n g l a c a p i t a l i s a t i o n u n d i n s i n s t i t u t i o n - m é m o i r e o f e x p é r i e n c e s :

o Ensures la capitalisation des connaissances et des méthodes acquises sur le terrain; produit des commentaires écrits de diverses expériences

o Participates dans des formations logistiques dans le domaine et / ou des sessions de formation internationales

o Ensures briefing et debriefing des logisticiens et des membres de l'équipe de coordination

o Ensures pour mettre à niveau ses compétences techniques et d'approvisionnement grâce à la formation interne ou externe

Participe i n la p o l i c y d e f i n i t i o n o f l e s L o g i s t i c & S u p p

La suite à la page 18



JOBS CAMPUS

La suite de la page 17

ly Départements un d i n la p
l ann i n g o f futur besoin s :

oParticipates, en lien avec son / sa hiérarchie, à la définition de la politique de son / sa direction fonctionnelle en tenant compte des enjeux et des possibilités spécifiques des projets sous sa responsabilité

OProcessus et évalue le déploiement de nouveaux équipements ou d'un protocole sur les projets sous son / sa responsabilité

OIS impliqué dans la gestion des ressources humaines du personnel logistique travaillant dans les projets du bureau et identifie le potentiel futur des cadres supérieurs

1 de i n v o l v e s d i n l e s
s e c u r i t y gestion un d
R i s k R e d u c t i o n p r a c
prati- o f l a p r o j e c t s :

oParticipates dans le contexte général et de l'analyse des risques pour le projet et suit les changements e n v i r o n n e m e n t a u x

oChecks que Sindy (sécurité logiciel de rapport d'incident) est correctement utilisé par les équipes dans les projets

oAnalyzes et capitalise les incidents de sécurité qui se déroulent dans les projets sous son / sa responsabilité

Contributes to cross department collaboration :

oShares connaissances et de l'information, développe son / sa capacité à travailler avec d'autres ministères ou des services dans le cadre

de / sa gestion de son projet

Potentiellement, fonctionnellement s Appuyant r t de l' équipe de o n l a f i e l d :

oProvides orientation à l'équipe logistique sur le terrain

oDirects et évalue leur travail

oForwards outils et met en œuvre des bonnes pratiques

Ville
D u b a i

Expériences / Formation du candidat

expérience domaine de la gestion de la logistique humanitaire de 2 ans minimum en tant que coordinateur logistique.

Vous avez une bonne connaissance des politiques et des pratiques techniques liés à votre domaine (approvisionnement, la gestion de l'hôpital, l'électricité, la construction ...)

Compétences de gestion.

Langues parlées
Maîtrise de l'anglais et le français sont obligatoires.
Courant Arabe est un bon atout.

Qualité du candidat

Coopérative (travail en équipe), autonome, rigoureux, responsable.

Possibilité d'anticiper et de planifier, capacité d'analyser et de synthétiser l'information. Bonnes compétences en communication.

Fonctions
Autre, Coordination, Gestion de projet, Encadrement, Direction, Ressources Humaines

Activités
Autre, Logistique, Mécanique, Ressources Humaines, Santé

Pays

Moyen Orient, Emirats arabes unis

Contrat
C D I

Durée du contrat

Emirats Arabes Unis (EAU)
__gVirt_NP_NN_NNPS<__
contrat local. Contrat à long terme - Cadre - Plein temps.

Position à **prendre:**
Dès que **possible**

Salaire / Indemnité

27608AEDmensuelbrutnontaxable de salaire sur 12 mois. La couverture médicale payée par MSF.

30 jours de congé annuel.

Tous les frais et procédures administratives reliées à visa et de travail des questions de permis seront couvert par MSF, aller-retour Paris / Dubaï ainsi.

Documents à envoyer

Application (Motivation letter and Resume) has to be posted on line

http://www.msf.fr/recrutement/salariat

du9MarsUntilMars29e,2017

Seulement s e l e c t e d c e t i d a t e s w i l l b e c s u r p r i s c o n t a c t a v e c .

Postuler en ligne
http://www.msf.fr/recrutement/salariat

Date de fin de validité
2 9 / 0 3 / 2 0 1 7



Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso
Tél: + 226 76609721
E-mail: redaction@sc-mail.info
Site web:
www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations
n°5509P /2013/ CAO/TGI.O/P.F.
n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration
OTC
Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication
Siaka GOW

Directrice des rédactions
Eliane Bayala

Equipe de reportage
- Bernard M' Pempé Hien
- Augustin Nikiéma

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara
- Francois blanc
- Boureima Sogoba
- Augustin Irwaya Ouedraogo
- Tigiane Antoine Ki
- Blaise Sama
- Jean Paul Yekpaye
- Mamadou Goh
- Désiré Guigma
- Jérôme Bissyendé
- Frédérick PoOda
- Valentin Ouedraogo
- Moumouni Guio
- Nicole Ouedraogo
- Amédée Silga
- Karim Koala
- Ouaboué Bakouan
- Albert Tarpaga
- Paul Soma
- Arjouman Saganogo
- Joseph Kaboré
- Valentin Singbéogo
- Issa Sepama
- Hermann Toé
- Steven Issouf Barro

Correspondants pays

Montage
Eliane BAYALA
Aminata PORGO
Brenard HIEN
Oeil du professionnel

Distribution
Téléchargeable sur:
www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture
médiatique

+226 76609721
+226 72080505
+22672080303
E-mail: redaction@sc-mail.info

Service commercial
+226 61 07 20 20

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746
+226 72070909

Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien en
version numérique à télécharger.*



PHARMACIES DE GARDE DE OUAGADOUGOU

04/03/2017 AU 11/03/2017 Groupe IV

1200 logement	25 36 02 52	Kouma	25 38 57 42	Sira	25 43 17 78
Afiya	25 48 83 47	Lallé	25 45 67 25	Somgandé	25 35 82 44
Amitié Miyougou	25 38 52 36	Le Rocher	25 40 83 87	Sotisse	25 36 41 48
Bethania	25 31 31 41	Les Grâces	60 80 80 77	Unité	25 34 39 42
Choukouroula	25 40 93 76	Louis Pasteur	25 33 58 67	Vénégré	25 43 05 87
Circulaire Sède	25 38 44 91	Maignon	25 31 01 20	Vidal	25 31 52 88
Diawara	25 30 61 68	Musée	25 36 68 41	Vièl	25 45 98 25
Espoir	25 31 54 12	Natilgé	25 36 28 00	Wend Kuuni	25 36 20 15
Gare	25 31 62 06	Nongui	25 40 84 88	Wend Yam	25 48 30 47
Hippodrome	25 34 02 32	Ouédraogo	25 37 16 52		
Hôpital	25 30 66 41	Pierre Tapsoba	25 48 44 33		
Jean Paul II	25 41 81 54	Principale	25 37 54 15		
Kadiogo	25 31 87 88	Sahel	25 31 81 95		

ADRESSES UTILES

Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47
Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45
ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11
SONABEL: 25 30 61 00
Aéroport: 25 30 65 15
Police secours: 25 30 71 00
Gendarmerie: 25 31 33 40

Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18
Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44
ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11
SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30
Aéroport: 20 97 00 70
Burkina secours: 20 97 01 43
Police secours: 17
Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33

Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique et Universitaire

Science - Education - Politique - Société - Economie

Semestriel;

Presse en ligne;

Quotidien numérique gratuit

sur www.sciences-campus.info

✓ **Couverture médiatique**

✓ **Publicité**

✓ **Communication**



- **L'actualité des Centres de recherche**
- **L'actualité des écoles et universités**
- **L'actualité générale des 45 provinces en continue**
- **Les activités du gouvernement**
- **L'actualité internationale**

Un espace emploi



sur www.jobs-campus.com

L'actualité du monde pour les campus, l'actualité des campus pour le monde

Adresses: www.sciences-campus.info/ redaction@sc-mail.info

226 76609721/ 72080505/ 72072121

05BP5805 Ouaga02

Boulevard de Tensoaba à 500 mètres du SIAO